

Paris, le 26 Juin 1815.

Monsieur le Comte,

L'Abdication de l'Empereur
Napoléon est pour l'Europe
comme pour la France un événement
d'une haute gravité et qui ne peut
qu'être pris en grande considération
par tous les Cabinets. Pour
ne laisser lieu à aucun doute sur
la nature de cette démarche,
l'Empereur demande lui-même à se
retirer sur le champ aux Etats unis
d'Amérique. son départ n'est
différé que par l'obligation d'attendre
les sauf-conduits nécessaires.

Cependant la Commission de
Gouvernement a fait partir le 24
de ce mois du Plénipotentiaire
pour se rendre au quartier Général
du Souverain allié; mais
comme il serait possible que les
Souverains aussi bien que leurs
Ministres des Affaires Etrangères
ne fussent pas réunis tous dans
un même lieu, en sorte que les
communications de nos Plénipoten-
-tiaires avec V. M. se trouveraient
retardées, Je vous dois,

Monsieur le Comte, vous informer

Monsieur le Comte Nesselrode.

Directement de leur mission, et
vous en annoncez l'objet.
L'objet en est simple, c'est la
proposition de la conclusion
immédiate d'un armistice, et du
prompt rétablissement de la Paix.
si les Puissances ont vu dans
le retour de l'Empereur Napoléon,
un motif de guerre, ce motif
disparaît par le fait seul de
son abdication. il ne peut
restes ni à son égard, ni du
côté de ses frères, aucune sorte
d'ombrage. ses frères vont
quitter avec lui le territoire
français. Il restera à la
France à pourvoir à son gouver-
nement intérieur. il y a été
pourvu par son Roi. les
Souverains ayant proclamé
solemnellement qu'ils n'entendent
point imposer à la Nation
française un gouvernement
particulier, la France ne peut
douter de la sincérité de leur
Déclaration, et elle doit

regarder l'état de l'air comme
assuré de nouveau, lorsque la
seule raison qu'il assignaient à la
guerre en définitivement écartée.

Comme un

+

L'Empereur Napoléon étant
mort pour le monde politique,
le système du monde politique
est complètement changé. Les
haines qui s'attachaient à l'homme
n'ont plus d'objet, et les intérêts
qui étaient opposés cessent
tout à coup de l'être. Vous êtes
en état plus que personne, Monsieur
le Comte, de juger toute la
momente actuelle présente de chances
pour fonder l'avenir. en attaquant
dans la France une exagération qui
lui a surtout été fatale à elle-même,
V. G. en trop éclairci pour n'avoir
par toujours reconnu combien il
importe à l'ordre commun que la
France conserve aussi sa place
dans la première ligne des Nations.
S. M. l'Empereur Alexandre
donne la manière de penser noble
et libérale ne se fait point un
jeu des droits des Peuples, ne peut
vouloir nous rendre un Gouvernement
qui n'a pas sa entier dans nos mœurs,
se qui aujourd'hui encore, s'il était
établi, ne manquerais pas de suivre
le même voyage. si l'on veut

sincèrement ^{fonder un système} ~~tabli un ordre~~ stable
pour la France et pour les autres
Nations, il ne faut pas rendre
à la France un ordre de choses qui
allumerait toutes les haines,
mettrait de nouveau en jeu toutes
les Passions et ranimerait partout
les germes de discord et de trouble
telle ne peut être assurément l'intention
personnelle de votre auguste Souverain
sous aucun point de vue, il ne saurait
avoir des dispositions aussi contraires
à l'intérieur actuel de la France.
renfermée, comme elle l'est, dans ses
anciennes limites, la France ne peut
maintenant apparaître à la Russie
que sous des formes amicales, &
rien ne s'oppose plus à leur réconciliation
nous n'hésitons pas à en exprimer le
vœu, et O. P., qui sait qu'il est
un terme où la puissance des Princes
sacrez doit s'arrêter, jusqu'à qu'il
est difficile de concevoir l'existence
d'un moment où un Monarque ait
à jouer un rôle plus élevé, plus
glorieux que sera celui de P. M.
l'Empereur Alexandre, si, satisfait
du grand sacrifice qui vient d'être
consummé, il s'occupe sans délai
de l'établissement de la Paix, en
respectant l'indépendance de la
Nation française.



Paris, June 26, 1815

Monsieur le Comte, [Nesselrode]

The abdication of the Emperor Napoleon is for Europe as for France an event of great gravity and which must be taken into serious consideration by all governments. To leave no doubt as to the nature of this event, the Emperor asked himself to leave immediately for the United States of America: his departure has only been delayed by waiting for the necessary safe-conducts.

In the meantime the provisional government sent on the 24th of this month, plenipotentiaries to go to the allied sovereign's headquarters, but as it just might be possible that the sovereigns and their foreign ministers may not be in the same place thus delaying the communications of our plenipotentiaries with your Excellencies, I believed it my duty Count [Nesselrode] to inform you directly of their mission and tell you its objective.

Their object is simple; it is the proposition for the immediate conclusion of an armistice and the prompt restoration of peace. If the powers saw in the return of the Emperor Napoleon a reason for war, this reason has disappeared with the fact of his abdication. There should be no problem concerning him or with his brothers if they, with him leave French territory. It only remains for France to provide for its own government. This has been provided for in her laws; the sovereigns having solemnly proclaimed that they did not intend to impose upon the French nation any form of government, France can not doubt the sincerity of this declaration, and she must regard the state of peace as a given since the only reason that they stated for war has been definitively set aside.

The Emperor Napoleon is politically dead, the political system for the world has completely changed. The hatreds which were attached to this man and the interests which were opposed to him have ceased to be. You are in a position more than anyone else, Count, to judge that the present moment prescribes the opportunity for establish the future by removing from France the situation which had been fatal for her. Your Excellence is too enlightened to not have seen how much it is important for the common order that France retain also her place among the first line of nations. His Majesty the Emperor Alexander whose manner of thinking is so noble and liberal can not make a game of the right of peoples and can not wish to give us a government which is no longer part of our customs and if reestablished will followed the same route. If one desires sincerely to found a stable system for France and for the other nations, it is necessary not to give France a government which will arouse the hatreds and passions which brought about everywhere the troubles. Such can not be certainly the personal attention of your August sovereign from any point of view. He can not have such intentions so contrary to the real interest of France.

Enclosed, as she is, by her former boundaries, France can only present herself to Russia other than friendly terms and nothing should oppose our

mêmes voyes. Si l'on veut sincèrement fonder un système stable, pour la France et pour les autres Nations, il ne faut pas rendre à la France un ordre de choses qui callumerait toutes les haines et mettrait de nouveau en jeu toutes les Passions et mairait partout les germes de desordres et de troubles. Telle ne peut-être assurément l'intention personnelle de votre auguste Souverain sous aucun point de vue, il ne saurait avoir des dispositions aussi contraires à l'intérêt actuel de la France.

Renfermer, comme elle l'est, dans ses anciennes limites, la France ne peut maintenant apparaître à la Russie que sous des formes amicales, et rien ne s'oppose plus à leur réconciliation, nous n'hésitons pas à en exprimer le vœu; Si Votre Excellence, qui sait qu'il est un terme où la puissance des Princes heureux doit s'arrêter, jugera qu'il est difficile de concevoir l'existence d'un moment où un Monarque ait à jouer un rôle plus élevé, plus glorieux que sera celui de Sa Majesté l'Empereur Alexandre, si, satisfait du grand sacrifice qui vient d'être consommé, il souscrit sans délai au rétablissement de la Pais, en respectant l'indépendance de la Nation française.

[Bignon]



Paris, le 26 juin 1815

Monsieur le Comte, [Nesselrode]

L'Abdication de l'Empereur Napoléon est pour l'Europe comme pour la France un événement d'une haute gravité et qui ne peut qu'être pris en grande considération par tous les Cabinets. Pour ne laisser lieu à aucun doute sur la nature de cette démarche, l'Empereur demande lui même à se retirer sur le champ aux Etats-Unis d'Amérique; son départ n'est différé que par l'obligation d'attendre les sauf-conduits nécessaires.

Cependant la Commission de Gouvernement a fait partir le 24 de ce mois des Plénipotentiaires pour se rendre au quartier général des souverains alliés, mais comme il serait possible que les souverains aussi bien que leur Ministres des Affaires Etrangères ne fussent pas réunis tous dans un même lieu, ensortique les communications de nos Plénipotentiaires avec Vos Excellences se trouveraient retardées; je crois devoir, Monsieur le Comte, vous informer directement de leur mission, et vous en annoncer l'objet.

L'objet en est simple, c'est la proposition de la conclusion immédiate d'un armistice, et du prompt rétablissement de la Paix. Si les Puissances ont vu dans le retour de l'Empereur Napoléon, un motif de guerre, ce motif disparaît par le fait seul de son abdication. Il ne peut rester ni à son égard, ni du côté de ses frères, aucune sorte d'ombrage si ses frères vont quitter avec lui le Territoire français. Il restait à la France à pouvoir à son gouvernement intérieur. Il y a été pourvu par ses Lois, les souverains ayant proclamé solennellement qu'ils n'intendent point imposer à la Nation française un gouvernement particulier, la France ne peut douter de la sincérité de leur déclaration, et elle doit regarder l'état de Paix comme assuré de nouveau, lorsque la seule raison qu'ils assignaient à la guerre est définitivement écartée.

L'Empereur Napoléon étant mort pour le monde politique, le système du monde politique est complètement changé. Les haines qui s'attachaient à l'homme n'ont plus d'objet et des intérêts qui étaient opposés cessent tout à coup de l'être. Vous êtes en état plus que personne, Monsieur le Comte, de juger tout ce que le moment actuel prescrit de chances poser fonder l'avenir en attaquant dans la France une exagération qui lui a surtout été fatale à elle même. Votre Excellence est trop éclairée pour n'avoir pas toujours reconnu combien il importe à l'ordre commun que la France conserve aussi sa place dans la première ligne des Nations. Sa Majesté l'Empereur Alexandre dont la manière de penser noble et libérale ne se fait point un jeu des droits des Peuples ne peut vouloir nous rendre un gouvernement qui n'a pas su entrer dans nos moeurs et qui aujourd'hui encore, s'il était rétabli, ne manquerait pas de suivre les

reconciliation. We do not hesitate to express this wish; If Your Excellency, who knows that there is a limit where the power of princes must stop, shall judge that it is difficult to conceive of the existence of a moment where a monarch can play a more elevated and glorious role than that of His Majesty the Emperor Alexander, if, satisfied by the great sacrifice which has just ended, he will subscribe without delay to the reestablishment of peace, in respecting the independence of the French nation.

[Bignon]

